

# Diplôme d'Accès aux Études Universitaires

D.A.E.U – Organisation pédagogique de la formation

## Formation continue



## I. LES MODALITES D'ÉVALUATION

Dans la préparation universitaire au Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (D.A.E.U.), 3 choix sont possibles :

- le **contrôle continu** ;
- l'**examen terminal** ;
- les **modules capitalisables**.

### PRINCIPE DU CONTRÔLE CONTINU

→ Le contrôle continu constitue dans les universités françaises le régime le plus courant des études ; il favorise une acquisition approfondie et progressive des connaissances. Dans le cadre du D.A.E.U., ce contrôle s'effectue sous forme d'épreuves évaluées tout au long de l'année, pour toutes les matières (3 modules obligatoires et 2 modules optionnels).

### FONCTIONNEMENT DU CONTRÔLE CONTINU

→ Le contrôle continu repose sur 3 types de notes affectées de coefficients différents :

**1°) La première note** concerne la **participation active** en cours et le **travail personnel** de l'étudiant dans chaque matière. Au demeurant, chaque enseignant mettra au point avec ses étudiants les critères lui permettant de les évaluer. L'étudiant, par exemple, remettra à ses enseignants une série de travaux personnels, composera en cours sous la forme d'un devoir sur table, exposera à sa classe un sujet, etc.  
Cette note a pour coefficient : 1.

**2°) La deuxième note** se rapporte à **deux partiels** :

- partiel semestriel en janvier-février (coefficient 1)

- partiel en mars (coefficient 1)

**= 50% de l'obtention du diplôme**

**3°) La troisième note** est l'**examen terminal**, prévu en fin d'année universitaire, examen auquel tous les candidats doivent se présenter.

Cette note a pour coefficient **1** ce qui correspond au 50% restant du diplôme.

**Contrôle continu 50% + examen terminal 50% = Diplôme du DAEU**

### CONTROLE CONTINUE ET/OU EXAMEN TERMINAL

→ Le contrôle continu suppose l'**assiduité** aux cours, la **remise de tous les travaux** demandés, la participation à **tous les partiels** organisés ainsi qu'à l'**examen terminal**.

→ L'étudiant qui choisit le contrôle continu mais qui, en cours d'année n'a pas rendu suffisamment de devoirs, **dans une ou plusieurs matières**, n'a pas assisté régulièrement aux cours, ou ne s'est pas

présenté à un partiel, se verra **automatiquement renvoyé vers le système** de l'examen terminal (**100%**), **uniquement dans la ou les matières où l'étudiant a été défaillant.**

→ Si l'étudiant sort du contrôle continu dans une ou plusieurs matières, il peut, néanmoins, rester en contrôle continu dans les autres matières s'il a répondu à tous les critères demandés du contrôle continu, dans celles-ci.

L'étudiant qui a répondu à tous les critères du contrôle continu et qui rate un ou deux partiels, pourra rattraper le(s) partiel(s) manqué(s), à titre tout à fait exceptionnel, avec l'accord de la responsable du DAEU et du corps enseignant, sur présentation de justificatifs médicaux sérieux.

### **Calcul de la moyenne globale**

→ Contrôle continu 50% + examen terminal 50% = Diplôme du DAEU

## **L' EXAMEN TERMINAL**

→ Lors de la session d'examen prévue en fin d'année, L'étudiant ayant opté pour le **contrôle continu** doit se présenter également aux 5 épreuves de mai/juin. Les copies sont notées sur 20 et ont un même coefficient : **1**

→ L'étudiant qui choisit l'**examen terminal** comme **unique évaluation** des connaissances doit se présenter aux 5 épreuves écrites de fin d'année. Les copies sont notées sur 20 et ont un même coefficient : **1**.

→ Pour être déclaré admis, l'étudiant doit obtenir une note au moins égale à **10/20** correspondant à la moyenne générale des 5 épreuves, avec **compensation** des notes.

→ Tout candidat n'ayant pas obtenu, après la délibération du jury, une note égale ou supérieure à la moyenne, ne peut obtenir le D.A.E.U. Il peut néanmoins conserver le bénéfice de notes supérieures à la moyenne pour l'obtention du diplôme durant les trois autres années autorisées-(4 ans maximum)

→ Les candidats au DAEU choisissant le contrôle continu ou l'examen terminal bénéficie d'**une seule session par an**.

## **LES MODULES CAPITALISABLES**

→ Le choix des **modules capitalisables** est intéressant pour l'étudiant(e) désirant préparer le DAEU sur plusieurs années (4 ans maximum).

Pour les modalités du contrôle, se référer ci-dessus (en contrôle continue ou en examen terminal).

**Le règlement du contrôle continu s'applique de la même façon aux modules capitalisables.**

→ L'étudiant ayant choisi les **modules capitalisables** doit se présenter de la même façon à la session de fin d'année aux épreuves écrites, lesquelles correspondent au nombre et au choix de ses modules.

→ Pour être déclaré admis, l'étudiant doit obtenir une note au moins égale à **10/20** correspondant à la moyenne générale des 5 épreuves, ce qui rend possible le principe de **compensation** entre les notes, sur une durée de 4 ans maximum.

## **II. LE CHOIX DES MATIÈRES**

Les étudiants doivent sélectionner dans le planning proposé ;

1/ Un cours de français

2/ Un cours de culture générale

3/ Un cours de langue, anglais ou espagnol

4/ Deux cours dans les matières au choix

## Plages horaires proposées en 2013-2014

MATIERES	HEURES	ENSEIGNANTS	effectifs	SALLES
<b>Lundi :</b>				
Anglais	15h30 - 17h30	P.VINSON	38	17 rue de Tolbiac : 1 <sup>er</sup> semestre 405 2 <sup>ème</sup> semestre 404
Economie	17h00 – 18h30	M.MILET	27	Centre PMF : C 12 03 toute l'année
Soutien Anglais	18h00 -19h30	Y.SIMON	25	17 rue de Tolbiac : Salle 403 toute l'année
Culture G	18h00 - 20h00	J.COSTANTINI	38	Centre PMF : C 21 06 toute l'année
Français	17h30 - 20 h30	L.CANEROT	38	17 rue de Tolbiac : 1 <sup>er</sup> semestre 405 2 <sup>ème</sup> semestre 302
CMC	18h00 – 19h30	N.GARCIA	38	17 rue de Tolbiac : Salle 404 toute l'année
<b>Mardi :</b>				
Français	12h00 - 15h00	A. FRENAY	38	17 rue de Tolbiac : 1 <sup>er</sup> semestre 403 2 <sup>ème</sup> semestre 404
Philosophie	10h00 - 12h00	D.DERAT	38	17 rue de Tolbiac : 1 <sup>er</sup> semestre 405 2 <sup>ème</sup> semestre 404
Anglais	18h00 - 20h00	S.COUSSOT	30	17 rue de Tolbiac : 1 <sup>er</sup> semestre 405 2 <sup>ème</sup> semestre 404
Histoire des Arts	18h00 - 19H30	O.ROMAGNE	38	17 rue de Tolbiac : Salle 304 toute l'année
Soutien Français	18h30 – 20h30	E.KIMOLIATI		Centre PMF : C13.04 (13 <sup>ème</sup> étage – ascenseurs jaunes) toute l'année
Mathématiques	17h15 – 19h45	S.BORDEAU	30	Centre PMF C19.12 toute l'année sauf le 25/11/14 cours à PMF en C20.13
Culture G	18h30 – 20h30	J.COSTANTINI	38	Centre PMF C12.03 toute l'année
<b>Mercredi :</b>				
Histoire	16h30 - 18h00	C.SORIN-JACQUEMIN	38	Centre PMF : C 15 05 toute l'année
Géographie	18h00 - 19h30	S.BORDEAU	38	Centre PMF : C 15 05 toute l'année
Anglais	17h30 - 19h30	S.COUSSOT	38	17 rue de Tolbiac : 404 toute l'année
Institutions Politiques - Droit	11h00 - 12h30	M.MILET	27	17 rue de Tolbiac : 1 <sup>er</sup> semestre 401 2 <sup>ème</sup> semestre 403
Economie	14h00 - 15h30	M.MILET	27	17 rue de Tolbiac : 1 <sup>er</sup> semestre 403 2 <sup>ème</sup> semestre 302
Culture G	18h00 - 20h00	J.COSTANTINI	38	17 rue de Tolbiac : 401 toute l'année
<b>Jeudi :</b>				
Français	11h00 - 14h00	D.VITAL	38	17 rue de Tolbiac : 1 <sup>er</sup> semestre 404 2 <sup>ème</sup> semestre 405
Soutien Anglais	15h30 - 17h00	Y.SIMON	25	17 rue de Tolbiac : 1 <sup>er</sup> semestre 303 2 <sup>ème</sup> semestre 302
Institutions Politiques - Droit	15h00 - 16h30	M.MILET	27	17 rue de Tolbiac : 1 <sup>er</sup> semestre 403 2 <sup>ème</sup> semestre 404
Culture G	18h00 - 20h00	L.CANEROT	38	17 rue de Tolbiac : Salle 405 toute l'année
Anglais	18h30-20h30	M.NEYROUD	38	17 rue de Tolbiac : 1 <sup>er</sup> semestre 401 2 <sup>ème</sup> semestre 404
Français	14h30-17h30	D.VITAL	38	17 rue de Tolbiac : 1 <sup>er</sup> semestre 401 2 <sup>ème</sup> semestre 301
Espagnol	17h00 – 19h00	G.BERTRAND	30	Centre PMF : 1 <sup>er</sup> semestre C1306 2 <sup>ème</sup> semestre C1304
<b>Samedi :</b>				
Comptabilité	10h00 - 12h00	G.RUFFINO	38	17 rue de Tolbiac : Salle 302 toute l'année

3 Matières obligatoires		
Français	3 heures par semaine (4 plages horaires au choix)	
Culture Générale	2 heures par semaine (4 plages horaires au choix)	
Langue au choix	<b>Anglais</b> 2 heures par semaine (4 plages horaires au choix)	<b>Espagnol</b> 2 heures par semaine (1 plage horaire)
2 Matières au choix		
Histoire	1h30 par semaine (2 plages horaires au choix)	
Géographie	1h30 par semaine (1 plage horaire)	
Connaissance du monde contemporain (CMC)	1h30 par semaine (1 plage horaire)	
Economie	1h30 par semaine (2 plages horaires au choix)	
Droit - Institutions Politiques	1h30 par semaine (1 plage horaire)	
Philosophie	2 heures par semaine (1 plage horaire)	
Histoire des arts	1h30 par semaine (1 plage horaire)	
Mathématiques	1h30 par semaine (1 plage horaire)	
Comptabilité	2 heures par semaine (1 plage horaire)	

↳ Exemple 1 de planning

**Matières obligatoires :**

Anglais : Le lundi – 15h00 à 17h00

Français : Le lundi – 18h30 à 21h30

Culture générale : Le mardi – 18h30 à 20h30

**Matières au choix :**

Histoire : Le mercredi – 16h30 à 18h00

Comptabilité : Le samedi – 10h00 à 12h00

↳ Exemple 2 de planning

**Matières obligatoires :**

Anglais : Le mercredi – 17h00 à 20h00

Français : Le mercredi – 13h30 à 16h30

Culture générale : Le jeudi – 18h à 20h

**Matières au choix :**

Economie : Le jeudi – 15h00 à 16h30

Droit – IP : Le lundi – 19h00 à 20h30

+ Cours de soutien si nécessaire

Le choix des cours auxquels les étudiants souhaitent assister s'effectue chaque année au mois d'octobre, avant la rentrée.

Le planning doit être établi **pour l'année**. Le planning ne pourra être modifié que dans les 15 jours après la date de rentrée. Ensuite **aucune modification ne sera possible**.

→ Le nombre d'heures dépend des matières choisies.

Le nombre d'heures minimum d'enseignement pour une année est de 275 heures sur 25 semaines. Il peut atteindre 375h, selon le cursus choisi.

\* L'Université de Paris 1, Panthéon Sorbonne, propose également, en plus des matières obligatoires, des **cours de soutien en français et en anglais**.